

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union sociale pour l'habitat défend la présence de proximité des gardiens dans les quartiers

Un décret publié le 9 mai 2012, qui devrait entrer en vigueur en septembre 2015, menace les gardiens d'immeuble Hlm ayant le statut de fonctionnaires d'une privation de leur logement de fonction. Cette mesure concerne potentiellement 2 500 gardiens, salariés d'Offices Publics de l'Habitat, et vient fragiliser leur mission de service public de proximité.

L'Union sociale pour l'habitat et la fédération des Office Publics de l'Habitat seront présentes aux côtés des gardiens qui manifesteront aujourd'hui à 13h00 sur l'esplanade des Invalides à Paris.

Alain Cacheux, Président et Stéphane Peu, Vice-président de la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, seront reçus cet après-midi au Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique. Le dialogue doit s'engager.

Alain Cacheux rappelle le rôle fondamental des gardiens d'immeuble, qui outre leur fonction de surveillance et d'entretien d'un immeuble ou d'un ensemble d'habitations, assurent une présence active auprès des habitants : *« Les gardiens d'immeuble des Offices Publics de l'Habitat, dont certains font partie de la fonction publique territoriale, sont des maillons essentiels du lien social et exercent au quotidien une mission de service public indispensable. Les Offices Publics de l'Habitat sont au cœur des territoires, aux côtés des collectivités locales et pour leurs gardiens, habiter dans les quartiers leur permet d'assurer leurs missions au service des habitants ».*

Le Président de l'Union sociale pour l'habitat, Jean-Louis Dumont, dénonce également ce décret : *« Cette décision va totalement à l'encontre de la volonté des pouvoirs publics de renforcer le lien social dans les quartiers et menace ce service public de proximité. Le Mouvement Hlm assure de son soutien les gardiens, qu'ils soient fonctionnaires et aujourd'hui directement touchés ou de statut privé et potentiellement menacés des mêmes reculs ».*

Paris, le 5 mai 2015

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 755 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2013, 106 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 10 700 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 80 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtar / Christine Dalle - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70